

DESIGN D'UNE INTERVENTION PÉDAGOGIQUE ADAPTEE AUPRES D'ELEVES EN DIFFICULTE INSPIRE DE LA PEDAGOGIE DE LA MAITRISE

Ghyslain Parent, Jacques Gingras, Paul Gaudet et Jean-François Bellemare

Cet article présente un modèle d'intervention systémique qui vise à impliquer les différents acteurs qui oeuvrent auprès de l'élève en difficulté. Ce processus, expérimenté dans le cadre de cours universitaires en enseignement en adaptation scolaire et au secondaire, laisse une place importante à l'élève lui-même et à l'enseignant responsable de l'intervention. Le modèle est composé des six étapes suivantes: analyse de la situation, définition opératoire du problème, analyse de la tâche, élaboration du contenu pédagogique, application de l'intervention et évaluation des résultats.

INTRODUCTION

Depuis le rapport COPEX (Ministère de l'Éducation du Québec, 1976) et considérant la responsabilité attribuée au milieu scolaire par la Loi sur l'instruction publique (Assemblée Nationale du Québec, 1991), on a développé des démarches et des instruments (Ministère de l'Éducation du Québec, 1981 et 1983) ayant pour objectifs de faciliter l'évaluation des problèmes des élèves en difficulté et la planification des interventions à réaliser auprès de ces élèves. La démarche décrite se situe dans ce courant et a pour but de faciliter le travail de l'enseignant et de l'équipe qui assument la res-

ponsabilité de fournir le meilleur soutien possible aux nombreux élèves en difficulté que l'on retrouve dans nos écoles secondaires.

CARACTERISTIQUES DE LA DEMARCHE

La démarche proposée (Tableau 1) est composée d'un ensemble d'étapes visant à planifier de façon systématique l'intervention à réaliser auprès d'un élève en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Cette démarche:

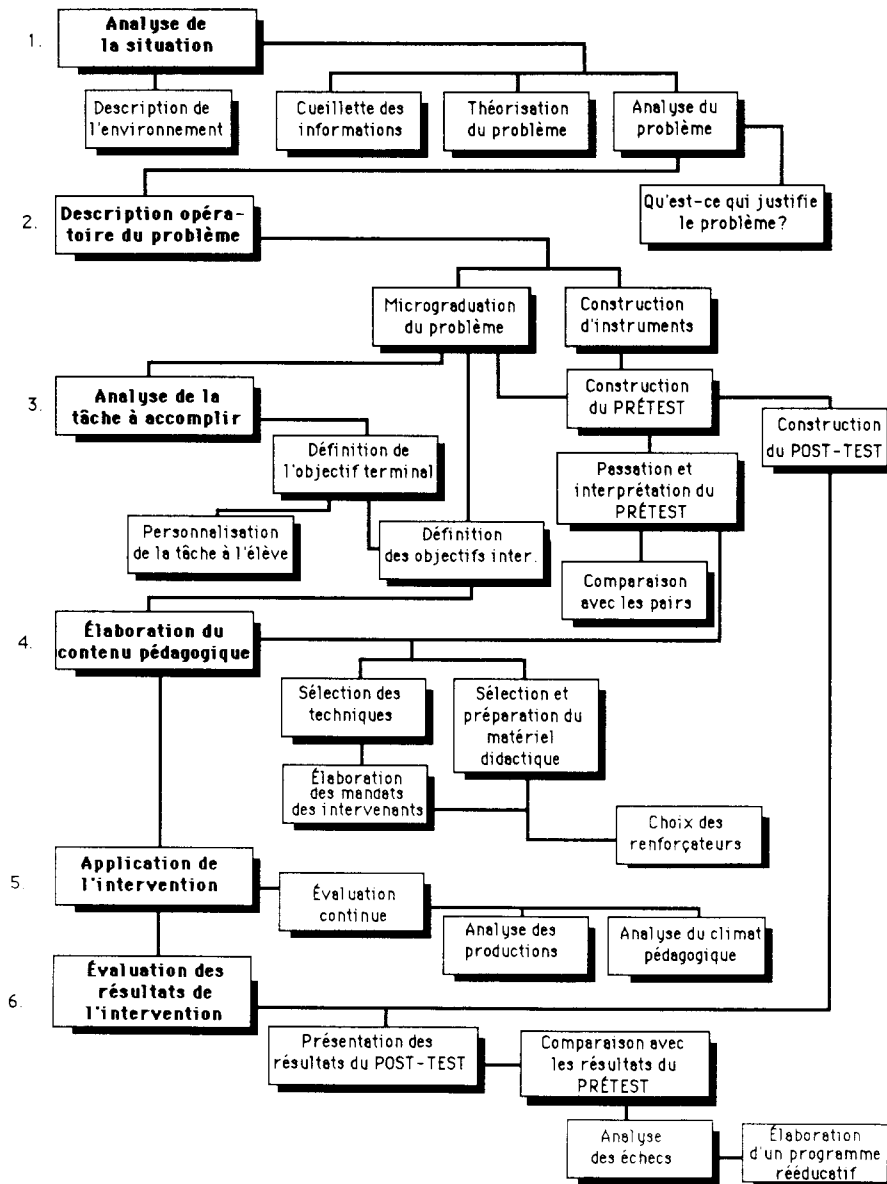
- vise à identifier non seulement les problèmes de l'élève, mais aussi ses champs d'intérêt et ses qualités;
- constitue un guide auquel l'enseignant et l'équipe d'intervention peuvent se référer pour s'assurer que l'intervention réalisée sera adaptée le mieux possible aux besoins de l'élève;
- se veut systémique en ce sens qu'elle permet d'élaborer une première intervention qui, après avoir été réalisée et évaluée, permet de planifier

Ghyslain Parent, Ph.D. et Jacques Gingras, Ph.D., professeurs, Département des sciences de l'Éducation, Université du Québec à Trois-Rivières, C.P. 500, Trois-Rivières (Québec), G9A 5H7; Paul Gaudet et Jean-François Bellemare, M.A., étudiants à la maîtrise en éducation, Université du Québec à Trois-Rivières.

Les demandes de tirés à part peuvent être adressées à Ghyslain Parent.

Tableau 1

Design d'une intervention pédagogique adaptée auprès d'élèves en difficulté



l'intervention suivante jusqu'au moment où les objectifs poursuivis seront atteints;

- facilite la communication et la concertation entre les parents, l'enseignant responsable de l'élève et l'équipe d'intervenants de l'école;
- vise à faciliter l'intervention auprès d'élèves ayant des difficultés d'apprentissage sans exclure les autres types de difficulté rencontrées par les élèves.

Dans la mesure où les élèves en difficulté font souvent face à des problèmes complexes, on ne peut se contenter d'une démarche intuitive où le risque d'erreur pourrait avoir des conséquences graves tant pour l'élève lui-même que pour son environnement familial et scolaire. Cela justifie l'apparente complexité d'une démarche avec laquelle on peut rapidement se familiariser.

GUIDE D'UTILISATION

La démarche proposée s'adresse tout autant aux enseignants qu'aux professionnels non enseignants et aux membres des directions d'école formant l'équipe d'intervention. Elle peut aussi être utilisée avec profit par de futurs enseignants en formation initiale bénéficiant d'un encadrement adéquat.

Une démarche non linéaire

Si la présentation écrite de la démarche laisse croire, à priori, qu'il s'agit d'une série d'étapes enchaînées de façon linéaire, il faut avoir à l'esprit que ces étapes sont intrinsèquement interreliées et que, souvent, il arrivera qu'on soit dans l'obligation de revenir sur une étape antérieure pour réorienter l'intervention et, ainsi, mieux progresser vers les objectifs poursuivis. Ces allers-retours constants entre les différentes étapes ne sont que sains et normaux.

Une démarche à utiliser après le signalement du cas à la direction

Si, dans son esprit, la démarche peut être utile pour

guider toute intervention auprès d'un élève en difficulté, elle sera surtout utile au moment où on aura dûment et officiellement pris la décision d'établir un Plan d'intervention adapté pour un élève en difficulté identifié comme tel auprès des autorités de l'école, c'est-à-dire au moment où le cas de l'élève aura été officiellement signalé à la direction de l'école.

Une démarche à utiliser au moment de la première rencontre de l'équipe d'intervention

La Loi sur l'instruction publique (1991) indique que c'est le directeur d'école qui est responsable de l'élaboration, de l'application et du contrôle du plan d'intervention.

L.I.P. Art. 47: "Le directeur de l'école, avec l'aide des parents d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, du personnel qui dispense des services à cet élève et de l'élève lui-même, à moins qu'il en soit incapable, établit un plan d'intervention adapté aux besoins de l'élève. Ce plan doit respecter les normes prévues par le règlement de la commission scolaire."

Le directeur de l'école aura donc la responsabilité de former une équipe de travail, de déterminer qui est responsable de la coordination de l'intervention et, finalement, de choisir une démarche de planification adaptée au cas de l'élève identifié. La réalité scolaire québécoise permet de voir que c'est souvent l'enseignant qui est le maître-d'oeuvre du plan, surtout dans sa dimension relationnelle et pédagogique.

Démarche de planification, théories et outils conceptuels en sciences de l'éducation

Disposer d'une démarche systématique pour planifier une intervention auprès d'un élève en difficulté n'est pas suffisant pour s'assurer que cette démarche permette d'atteindre les objectifs fixés. Il peut être intéressant et utile d'avoir recours à certaines théories et à certains outils conceptuels pour faciliter, non seulement l'identification du problème, mais aussi pour prendre des décisions adéquates au

moment de l'analyse des informations recueillies et de la réalisation de l'intervention.

Ainsi, il sera utile de se référer au domaine de la mesure et de l'évaluation et aux notions de validité et de fidélité quand il faudra élaborer ou utiliser des tests et des examens pour recueillir des informations utiles à la compréhension des problèmes rencontrés. À titre d'exemple, la triangulation des informations qualitatives recueillies (soumettre la même information à plusieurs personnes) permettra de s'assurer de la fidélité des renseignements.

L'intervention planifiée pourra aussi référer à une théorie de l'apprentissage particulière selon la nature des besoins de l'élève, les caractéristiques des difficultés identifiées et les ressources disponibles. Ainsi, une intervention visant à rendre un élève déficient intellectuel autonome au point de vue de son hygiène personnelle pourra mettre en application le principe behavioriste des renforçateurs.

On pourrait ainsi multiplier les exemples d'outils conceptuels ou de théories en sciences de l'éducation qui peuvent être utiles au moment de planifier une intervention auprès d'un élève en difficulté. Une telle préoccupation a pour but, non pas de faire l'étalage de ses connaissances, mais bien de faire en sorte que l'intervention planifiée soit la plus efficace possible. Elle repose sur le postulat que les découvertes réalisées par les chercheurs en sciences de l'éducation permettent souvent d'éclairer d'un jour nouveau des problèmes toujours complexes. L'ensemble de ces outils théoriques peut évidemment être utile à toutes les étapes de la démarche.

PRINCIPALES ETAPES DE LA DEMARCHE

La démarche (Tableau 2) amène l'utilisateur à trouver des éléments de réponse à six questions ayant pour but de planifier une intervention qui soit la plus complète et la plus adéquate possible.

Tableau 2

Etapas de la démarche

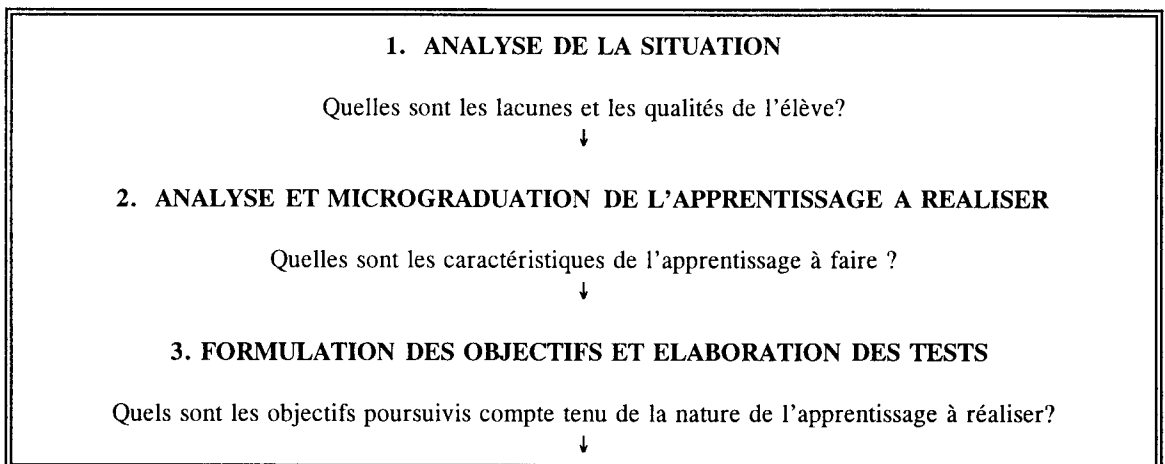


Tableau 2 (Suite)

Etapes de la démarche

4. ELABORATION DU CONTENU PEDAGOGIQUE

Quelles sont les stratégies pédagogiques et les moyens à utiliser pour l'intervention?



5. APPLICATION DE L'INTERVENTION

Comment réaliser l'intervention planifiée?



6. EVALUATION DES RESULTATS

Quels sont les résultats de l'intervention complétée?

Le texte qui suit présente chacune des étapes de la démarche de façon détaillée.

ANALYSE DE LA SITUATION

Cette étape a pour objectif d'analyser l'**ensemble de la situation de l'élève** en tenant compte de faits pédagogiques, psychologiques et sociaux (Tableau 3). Elle a pour but d'identifier autant la nature des problèmes vécus par l'élève que ses champs d'intérêt et ses qualités. Cette opération est d'une grande importance puisque le bilan réalisé orientera l'ensemble de la démarche. L'analyse de la situation comprend deux opérations interreliées: la cueillette et l'analyse des informations.

Cueillette des informations

L'opération de cueillette des données vise à colliger toutes les informations requises pour bien comprendre la situation de l'élève. Il faudra

déterminer la nature des informations à rassembler, identifier les sources d'information et choisir ou élaborer des instruments de cueillette des données.

Types d'informations à recueillir

Les informations ont rapport à l'histoire personnelle et sociofamiliale de l'élève et à son histoire scolaire. Le schéma ci-dessous présente les différents thèmes à propos desquels il pourra être intéressant de recueillir des informations en tenant compte des caractéristiques du cas particulier de l'élève pour lequel on planifie une intervention.

Considérant que les problèmes scolaires de l'élève ont souvent rapport à des facteurs reliés à son histoire personnelle et sociofamiliale, il est important de recueillir toutes les données permettant d'identifier ces facteurs de difficulté. Toutes les informations pertinentes peuvent être notées pour identifier les facteurs environnementaux qui influent sur le vécu de l'élève. Il est particulièrement

important d'identifier le niveau de collaboration actuel de la famille.

Sources d'information

L'élève lui-même est probablement la source première d'information sur les problèmes qu'il rencontre, sur ses qualités et sur ses champs d'intérêt. Les parents, les enseignants et les professionnels non enseignants informés du cas de l'élève sont les autres sources d'information à privilégier. Il s'agit en somme de partager les perceptions et les opinions que chacun peut avoir sur l'élève de façon à tracer un portrait précis de ses difficultés et de ses points forts.

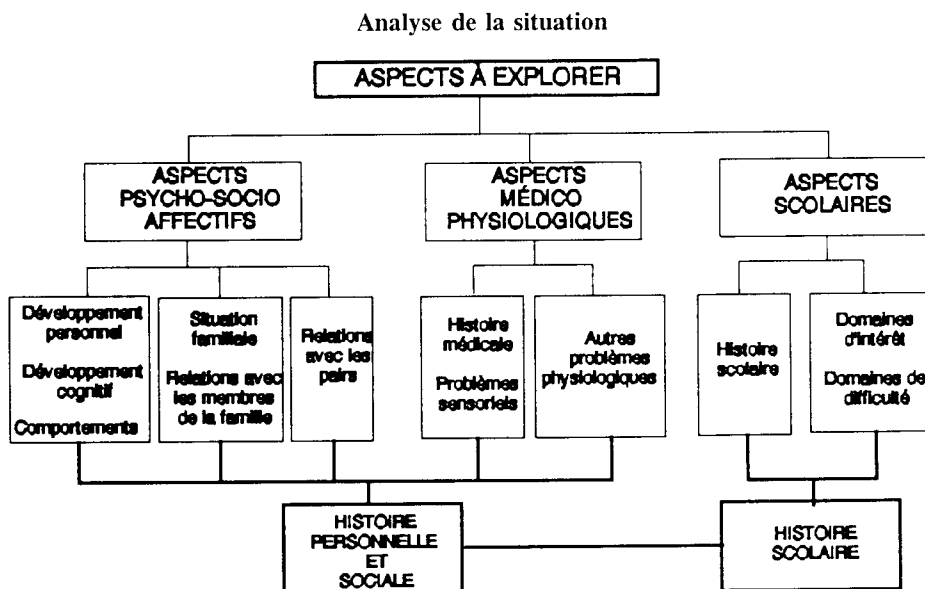
Instruments d'évaluation

Selon Goupil (1990), différentes techniques et différents instruments d'évaluation peuvent être utilisés

pour recueillir les informations nécessaires.

- 01 *Connaissance des programmes d'études et des guides*
- 02 *Observation de l'enfant et de la situation d'apprentissage*
- 03 *Utilisation des questions-guides du "Bilan fonctionnel"*
- 04 *Analyse des productions de l'élève*
- 05 *Bulletin descriptif ou objectifs pédagogiques*
- 06 *Banque d'instruments de mesure*
- 07 *Examens et tests de commissions scolaires*
- 08 *Évaluation physiques et sensorielles*
- 09 *Entrevues avec l'élève et les parents*
- 10 *Évaluation par les spécialistes*
- 11 *Rapport anecdotique*
- 12 *Évaluation de la séquence comportementale*
- 13 *Utilisation de grilles et de questionnaires*
- 14 *Évaluation sociométrique*

Tableau 3



L'enseignant peut utiliser l'ensemble de ces instruments à l'exception de certains tests et examens dont l'utilisation sera confiée à des spécialistes (Exemple: évaluations physiques et sensorielles). En général, il procédera à la cueillette des données à l'aide de questionnaires, de tests extraits de banques existantes ou créés pour l'occasion et d'entrevues avec les personnes concernées. Dans tous les cas, il est important de s'assurer de la validité et de la fidélité des instruments utilisés. Cependant, considérant la nature même de l'intervention scolaire, les données purement qualitatives sont souvent d'une extrême importance pour la compréhension du problème.

Analyse des informations recueillies et identification de la difficulté qui fera l'objet de l'intervention

L'opération d'analyse des données recueillies est particulièrement importante. Il faudra comparer les informations recueillies de façon à discerner l'essentiel de l'accessoire et à tracer un portrait exact de la situation actuelle de l'élève. Pour s'assurer de l'exactitude des résultats de l'analyse effectuée, on peut soumettre ces résultats à une ou quelques-unes des personnes auprès desquelles on a recueilli l'information. Les parents et l'enseignant qui connaît le mieux l'élève en cause peuvent, par exemple, confirmer l'exactitude de l'analyse réalisée. L'analyse des informations permettra enfin d'identifier la difficulté précise qui fera l'objet d'une intervention parmi l'ensemble des difficultés décrites. On disposera alors de toutes les informations requises pour justifier le choix d'une difficulté particulière.

Aspects éthiques

Il est certain que la cueillette et l'analyse des informations personnelles recueillies sur un élève sont des opérations délicates qui exigent une grande discrétion et un sens aigu de l'éthique professionnelle. Toutes les informations doivent être traitées avec la plus grande confidentialité, dans le respect des droits des personnes.

DESCRIPTION OPERATOIRE DU PROBLEME

S'entendre sur une définition commune du problème. Cette définition doit être opérationnelle. Ceci signifie qu'elle doit être observable et mesurable. Il s'agit donc d'identifier des comportements problématiques.

Micrograduation du problème

Il faut réduire le comportement cible en petits comportements ou en microproblèmes. Chaque élément doit présenter les trois composantes suivantes: la description de la situation, le comportement et le critère de mesure. Par exemple: "A la présentation de dix additions, l'enfant complète les additions en trois minutes et il n'en réussit que trois".

Construction d'instruments (PRETEST ET POST-TEST)

Il faut réaliser des outils spécifiques permettant de mesurer le problème avant l'intervention. Ces instruments s'inscrivent dans la "Pédagogie de la maîtrise" où un "Design pédagogique" (Lebrun et Berthelot, 1991)¹ est élaboré en tenant compte de la micrograduation du problème. Les objectifs sont élaborés en tenant compte d'un seul élément ou comportement. Exemple: "A partir d'une carte muette représentant le Canada, l'élève devra écrire le nom des dix provinces ainsi que le nom des territoires". Il faut que le PRETEST et le POST-TEST mesurent les mêmes caractéristiques ou comportements d'apprentissage. Ils doivent être similaires, non identiques, mais équipotents.

ANALYSE DE LA TACHE A ACCOMPLIR ET FORMULATION DES OBJECTIFS

Il s'agit d'esquisser, à partir du "design pédago-

1. Cet ouvrage présente une démarche de design pédagogique ou de planification systématique de l'enseignement et de nombreux outils pour faciliter ce travail de planification.

gique", la hiérarchisation systématique des objectifs à atteindre. Il faudra également identifier les éléments qui seront visés par l'intervention. Cela permettra donc de définir la priorité générale en ce qui concerne les besoins d'apprentissage ou d'insertion sociale de l'élève. Ces objectifs seront ainsi définis en fonction du potentiel de la personne en difficulté. Vous trouverez ci-dessous un exemple de hiérarchie d'objectifs d'ordre cognitif:

"A la fin de l'intervention, l'élève sera en mesure d'identifier la nature de certains mots de la langue française: les noms, les adjectifs qualificatifs, les pronoms, les déterminants (articles, adjectifs possessifs, adjectifs démonstratifs) dans un texte écrit.

- Reconnaître les **noms** dans un texte écrit de 100 mots.
- Reconnaître les **adjectifs qualificatifs** dans un texte écrit de 100 mots.
- Reconnaître les **pronoms** dans un texte écrit de 100 mots.
- Reconnaître les **déterminants** dans un texte écrit de 100 mots.
 - Distinguer les articles.
 - Distinguer les adjectifs possessifs.
 - Distinguer les adjectifs démonstratifs.

Ce travail de formulation des objectifs est important dans la mesure où l'évaluation des apprentissages à la fin de l'intervention est directement liée à la qualité des objectifs formulés. Le Tableau 4 présente une grille d'analyse des objectifs.

ELABORATION DU CONTENU PEDAGOGIQUE

Cette opération vise à définir les stratégies pédagogiques qui seront utilisées et à choisir ou à développer le matériel didactique pertinent.

Sélection de la ou des stratégies pédagogiques

Choisir les stratégies appropriées en fonction des besoins de l'élève, des objectifs formulés et des ressources disponibles. Il s'agit ici d'indiquer quelles seront les stratégies pédagogiques générales qui seront utilisées (Exemple: La méthode Sablier pour apprendre les phonèmes). Il faut aussi indiquer les techniques d'intervention mises en pratique (Exemple: La désensibilisation systématique face aux examens). Certains élèves handicapés ou en difficulté ne peuvent être autonomes dans certaines situations d'apprentissage, il est donc important d'identifier des techniques réellement adaptées aux caractéristiques et aux besoins de ces élèves.

Choisir ou développer du matériel didactique

Il sera le plus souvent possible d'inventorier et de choisir du matériel didactique existant (Exemple: exercices extraits de manuels scolaires disponibles dans le milieu scolaire). À d'autres moments, il sera nécessaire d'adapter le matériel existant ou de développer du nouveau matériel. Dans des deux derniers cas, il faut s'assurer que les droits des auteurs seront respectés.

Définition du mandat des intervenants

Identifier les tâches spécifiques des intervenants et choisir quelles sont les actions que chaque intervenant devra poser. Cette opération permet d'éviter les chevauchements et facilite la coordination du travail. Le groupe de personnes impliquées comprend: le ou les enseignants que l'élève rencontre, les professionnels non enseignants (Exemple: psychologue, orthopédagogue, travailleur social, administrateur scolaire) et les parents. Plusieurs raisons motivent la participation active des parents. Il est d'abord prévu par la Loi sur l'instruction publique que les parents soient impliqués directement dans la démarche entreprise. En dehors des heures de cours, ceux-ci investissent beaucoup de temps et d'énergie dans le processus

Tableau 4

Grille d'analyse des objectifs

On peut analyser la pertinence des objectifs formulés en considérant les caractéristiques suivantes:

CARACTERISTIQUES
<p>La NATURE DE L'OBJECTIF (objectif d'apprentissage vs objectif d'enseignement).</p> <p>EXEMPLE: Permettre à l'étudiant de connaître les théories de l'apprentissage vs Décrire les huit phases du processus d'apprentissage proposées par R.M. Gagné.</p>
<p>Le DEGRE DE GENERALITE DE L'OBJECTIF (but, objectif général, intermédiaire, spécifique).</p> <p>EXEMPLE: Maîtriser les habiletés langagières (But); Rédiger un court texte informatif (Objectif général); Elaborer le plan d'un texte informatif (Objectif intermédiaire); Rédiger correctement une phrase de type informatif (Objectif spécifique).</p>
<p>Le TYPE D'OBJECTIF (information verbale, habileté intellectuelle, habileté motrice, attitude, stratégie cognitive).</p> <p>EXEMPLE: Nommer les premiers ministres du Canada depuis 1970 (Information verbale); Définir le concept d'intégration scolaire (Habileté intellectuelle); Courir 100 mètres en moins de 10 secondes (habileté motrice); Ranger ses outils correctement après avoir complété un travail (attitude d'ordre); Appliquer des techniques d'autoquestionnement en préparation d'un examen (stratégie cognitive).</p>
<p>Les RESULTATS RECHERCHES SONT-ILS MESURABLES (performance mesurable, condition d'évaluation, seuil de performance)?</p> <p>EXEMPLE: Lors des activités olympiques de l'école (situation), courir 100 mètres (performance mesurable) en moins de 10 secondes (condition d'évaluation) avec un taux de réussite de 16 essais sur 20 (seuil de performance).</p>

éducatif de leur enfant. Ils connaissent mieux que quiconque les besoins et les difficultés de leur enfant. Dans ce sens, il est normal et souhaitable qu'ils soient les premiers concernés au moment de la planification d'une intervention auprès de leur enfant. Les impliquer dans la démarche signifie que le rôle qu'ils souhaitent jouer soit discuté avec les responsables directs de l'intervention et les autres intervenants.

Enfin, il est souhaitable d'impliquer directement la personne concernée dans l'intervention que l'on compte réaliser. La participation active de l'élève en difficulté à la résolution de ses propres problèmes est, pour lui, un élément de motivation non négligeable.

Choix des renforçateurs

Cette étape vise à établir en équipe et avec la participation de l'élève concerné quels sont les éléments qui peuvent soutenir la motivation (Tardif, 1992)² et l'intérêt de cet élève. Il est important que ce ou ces renforçateurs soient agréables pour l'enfant. Dans la mesure du possible, ces renforçateurs doivent être de **nature intrinsèque** (Ex.: Satisfaction du devoir accompli, anticipation des résultats finaux). Par ailleurs, les renforçateurs sociaux sont aussi essentiels à la création d'un climat pédagogique sain. Finalement, si cela devient nécessaire à la poursuite de l'intervention, l'enseignant peut se risquer, en dernier recours, à établir une cédule de renforcement de **nature extrinsèque** (Ex.: Economie de jetons, argent scolaire ou menus objets). Il va de soi qu'il est toujours préférable d'utiliser la motivation personnelle de l'élève car les résultats risquent de se maintenir plus longtemps de cette façon.

APPLICATION DE L'INTERVENTION

Cette étape peut se définir comme une opération de mise en oeuvre de l'intervention auprès de l'élève.

Evaluation continue

Une évaluation continue doit être faite tout au long de l'intervention afin d'avoir une rétroaction permettant d'ajuster les activités au déroulement de l'intervention en tenant compte, par exemple, du rythme d'apprentissage de l'élève. L'intervenant doit prendre en note les comportements et les réalisations de l'élève. Il est important de consigner tous les faits pertinents qui viennent influencer ou perturber l'intervention. Cela peut être fait, par exemple, en rédigeant des rapports anecdotiques ou un journal de bord.

Analyse des productions

Une analyse des productions de l'élève permet d'assurer un suivi constant tout au long de l'intervention. Comme la compréhension découle de l'action, l'analyse des productions s'enrichit de l'information obtenue en cours de route et procure une vision élargie de la situation, ce qui permet de réajuster l'action et de rédéfinir les objectifs. Cette façon de faire vise aussi à recadrer l'intervention de façon continue.

Analyse du climat pédagogique

Pour éviter l'isolement et la rupture de la communication dans l'action, il est important que la personne responsable de la coordination assure le déroulement du processus selon le plan prévu, supervise la réalisation du plan, maintienne le contact entre les membres et voit à ce que tout changement important dans le plan soit évalué en équipe pour qu'un consensus se fasse (MÉQ, 1992). Par ailleurs, il devient important que ce responsable soit sensible au "vécu" et au climat pédagogiques. Il doit donc continuellement évaluer la relation "maître-élève", le degré de motivation et de participation de l'élève et l'implication des divers intervenants.

2. On trouvera un texte intéressant sur la motivation scolaire dans cet ouvrage (Chapitre 2).

EVALUATION DE L'INTERVENTION ET DE SES RESULTATS

Puisque l'évaluation n'est pas une finalité, mais une façon d'atteindre les objectifs, l'équipe d'intervenants doit donc également planifier, dès le début, cette phase du processus d'intervention.

Présentation et analyse des résultats du POST-TEST

Il est vrai que tout au long de l'intervention, il faut vérifier si les objectifs fixés au départ sont réalisés. Cependant, la fin de l'intervention elle-même doit être couronnée par une opération systématique qui consiste à mesurer l'écart entre la situation de départ et les résultats obtenus.

Comparaison des résultats du PRETEST et du POST-TEST

Il est important de mesurer l'efficacité des services offerts à l'élève. Il s'agit ici d'établir l'écart entre les résultats obtenus AVANT et APRÈS l'intervention. Cet écart peut aussi permettre d'établir le niveau ou les capacités réelles d'appren-

tissage d'un élève. (Exemple: En six semaines, l'enfant a appris à boucler ses souliers).

Analyse des échecs

L'analyse des échecs permet d'identifier les objectifs qui n'ont pas été atteints au cours de l'intervention. Tous les objectifs qui n'ont pas été atteints à 100% doivent être analysés dans le but d'identifier les motifs ou les facteurs expliquant cette non-acquisition.

Elaboration d'un programme rééducatif (suivi)

Lorsque l'élève n'a pas complètement atteint les objectifs, l'équipe multidisciplinaire doit évaluer le niveau d'atteinte des objectifs d'apprentissage. Il se peut alors que l'équipe redéfinisse la situation en fonction d'objectifs de départ. Cette nouvelle définition peut se réaliser en fonction de l'information supplémentaire qu'on aura obtenue. Si les objectifs de l'intervention sont tous atteints, l'intervention peut cesser ou de nouveaux objectifs peuvent être définis en recommençant tout le cycle de l'intervention pédagogique adaptée.

Tableau 5

Planification d'un Plan d'intervention (Résumé)

PHASES	OPERATIONS	RESULTATS RECHERCHES
PRISE DE CONSCIENCE DU PROBLEME	Identification du problème	Prise de conscience des difficultés vécues par un élève.
	Signalement à la direction	Signalement du cas identifié à la direction et aux autres intervenants dans le but de confirmer l'existence de difficultés réelles.

Tableau 5 (Suite)**Planification d'un Plan d'intervention (Résumé)**

PHASES	OPERATIONS	RESULTATS RECHERCHES
MISE EN PLACE DU GROUPE D'AIDE	Identification des intervenants	Identifier les intervenants qui peuvent aider l'élève en difficulté.
	Formation du groupe d'aide	Formation du groupe d'aide. Entente sur les opérations à faire. Partage des responsabilités. Choix d'un coordonnateur des opérations.
CUEILLETTE DES DONNEES	Instruments	Choix des instruments et partage des tâches.
	Cueillette	Réalisation de l'opération de cueillette des données auprès de l'élève, des parents et des autres intervenants.
	Inventaire	Inventaire des points forts et des difficultés de l'élève.
ANALYSE DES DONNEES	Priorisation des problèmes	Etablir une liste des points forts et des difficultés observées. Définir l'ordre d'importance des points forts et des difficultés.
	Choix des problèmes prioritaires	Choix des difficultés sur lesquelles l'intervention portera. Justification des choix effectués.
PREPARATION DU PLAN	Définition des objectifs	Définir les objectifs à atteindre de façon opérationnelle et mesurable en tenant compte de l'analyse du contenu à apprendre ou du comportement à modifier.
	Elaboration des instruments d'évaluation	Considérant les objectifs définis, choisir ou développer des instruments d'évaluation en fonction des résultats recherchés. Intérêt d'élaborer un prétest/post/test.
	Choix des stratégies et des moyens	Choix des stratégies pédagogiques et des moyens à utiliser.
	Echéancier et partage des tâches	Partage des tâches à réaliser entre les intervenants et préparation d'un calendrier de réalisation.
REALISATION DE L'INTERVENTION	Evaluation continue	Prévoir des rencontres régulières du Groupe d'aide pour évaluer périodiquement le déroulement du Plan d'intervention.
EVALUATION DES RESULTATS	Evaluation finale	Evaluation finale en vue de mettre fin à l'intervention ou de planifier une nouvelle intervention.

Tableau 6

Exemple de Plan du rapport d'intervention

Le plan de travail que nous vous présentons constitue en fait la table des matières d'un Plan d'intervention adapté réalisé par deux étudiantes³ lors d'une session de formation universitaire.

Dans le cadre du cours qu'elles ont suivi, elles sont intervenues auprès d'un élève de quatrième secondaire ayant des difficultés d'apprentissage en français écrit. Elles ont planifié leur intervention en se servant de la démarche de planification décrite.

TABLE DES MATIERES	
1. ANALYSE DE LA SITUATION	
1.1	Description de l'environnement
1.2	Cueillette des informations
1.3	Théorisation des problèmes
1.4	Analyse du problème
1.5	Qu'est-ce qui justifie le problème?
2. DESCRIPTION OPERATOIRE DU PROBLEME	
2.1	Microgradation du problème
2.2	Résultats du prétest
2.3	Analyse du prétest
2.4	Comparaison avec les pairs
3. ANALYSE DE LA TACHE A ACCOMPLIR	
3.1	Définition de l'objectif terminal
3.2	Définition des objectifs intermédiaires
3.3	Personnalisation de la tâche à l'élève

3. Caroline Caron et Nathalie Poulin sont étudiantes au baccalauréat d'enseignement au secondaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Elles ont accepté que nous puissions utiliser leur travail à des fins pédagogiques.

TABLE DES MATIERES (Suite)

4. ELABORATION DU CONTENU PEDAGOGIQUE

- 4.1 Sélection des techniques
- 4.2 Choix des renforçateurs
- 4.3 Elaboration des mandats des intervenants

5. APPLICATION DE L'INTERVENTION

- 5.1 Evaluation continue
- 5.2 Analyse des productions

6. EVALUATION DES RESULTATS DE L'INTERVENTION

- 6.1 Présentation des résultats
- 6.2 Analyse des échecs
- 6.3 Elaboration d'un programme rééducatif

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

- Annexe 1: Cueillette des informations antérieures à l'intervention
- Annexe 2: QÉCEPSS92-1 (Etudiants et parents)
- Annexe 3: Prétest
- Annexe 4: Exercices individualisés
- Annexe 5: Post-test
- Annexe 6: Relevés de notes
- Annexe 7: Processus d'apprentissage de Robert M. Gagné
- Annexe 8: Rapports anecdotiques

DESIGN OF REEDUCATIVE INTERVENTION FOR DISABLED STUDENTS INPIRED BY THE MASTERY LEARNING THEORY

The aim of this paper is to describe a model of design used to planify a systemic intervention with all actors working with a disabled student. This process, experimented with future teachers, leaves empowerment to the student himself and the teacher leading the intervention. The model is composed of six stages: situation analysis, problem operatorly definition, task analysis, pedagogical content description, application of the intervention, and results evaluation.

BIBLIOGRAPHIE

- ASSEMBLEE NATIONALE DU QUEBEC (1991)
Loi sur l'instruction publique (Loi 107). Modifications en vigueur le 1er juin 1991. Québec: Editeur officiel.
- GOUPIL, G. (1990) *Elèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage*. Montréal: Gaëtan Morin éditeur.
- LEBRUN, N., BERTHELOT, S. (1991) *Design de systèmes d'enseignement*. Montréal: Éditions Agence d'Arc.
- MINISTERE DE L'EDUCATION DU QUEBEC (1983)
Formule d'aide à l'élève qui rencontre des difficultés, ensemble des fiches d'identification des instruments (primaire et secondaire). Québec: Direction de l'évaluation pédagogique du ministère de l'Éducation. Centre de didactique du département des sciences de l'Éducation de l'UQTR: MATQ-LC122.
- MINISTERE DE L'EDUCATION DU QUEBEC (1981)
Formule d'aide à l'élève qui rencontre des difficultés. Québec: Direction de l'évaluation pédagogique du ministère de l'Éducation du Québec.
- MINISTERE DE L'EDUCATION DU QUEBEC (1976)
L'éducation de l'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage au Québec. Comité provincial de l'enfance inadaptée: rapport COPEX. Première partie: bilan (code: 49-1018). Deuxième partie: prospective (code: 49-1019). Québec: Service général des communications du ministère de l'Éducation.
- TARDIF, J. (1992) Pour un enseignement stratégique, 87-149. Montréal: Les Éditions Logiques Inc.